

Lavalette, le 23 mars 2022

Isabelle Roustit
Commissaire enquêteur

Société Bessens Energies (Valorem)
A l'attention de Mme Collet
213 cours Victor-Hugo
33323 BEGLES Cedex

Objet : Procès-verbal de synthèse des observations du public suite à l'enquête publique concernant la demande d'autorisation de défrichement et de permis de construire un parc photovoltaïque sur le territoire de la commune de Bessens au lieu-dit Lapeyrière.

Décision du 19 janvier 2022 du Président du Tribunal Administratif de Toulouse désignant le commissaire enquêteur. (N° E21000128/31).

Arrêté préfectoral du 21 janvier 2022 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique.

Madame,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le procès-verbal de synthèse que j'ai établi ; il comporte un résumé comptable de la participation du public, les requêtes soulevées par celui-ci et aussi quelques interrogations personnelles. Il comprend 14 pages.

Ce PV est communiqué à votre représentante, Mme Sabrina Collet, par messagerie ce jour. Il sera présenté en mains propres lors de la réunion qui se tiendra, comme convenu d'un commun accord, le lundi 28 mars 2021, à Toulouse.

Les réponses et les précisions que vous voudrez bien apporter sur chaque point contribueront à forger mon avis et à établir mon rapport.

Mon mémoire des questions et votre mémoire en réponse seront intégrés à ce rapport. Je vous rappelle, qu'en vertu des dispositions de l'article R.123-18, vous disposez d'un délai de 15 jours pour me communiquer vos observations.

Il a été émis au total 68 contributions :

- 44 contributions sur les registres papier
- 3 courriers, (annexés aux registres d'enquêtes)
- 19 courriels (annexés aux registres d'enquêtes).
- 2 contributions verbales

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Isabelle Roustit

